

PRÉSERVONS L'EAU

NIVEAU 2 ALERTE SÉCHERESSE

RESTRICTIONS SÉCHERESSE OBLIGATOIRE
sous peine de recevoir une amende de 1500€

— INTERDICTION HORAIRE — × INTERDICTION



ARROSAGE DES JARDINS POTAGERS

— **INTERDICTION DE 10H À 20H**



**ARROSAGE DES PELOUSES, ESPACES VERTS,
MASSIFS FLORAUX OU ARBUSTIFS,
Y COMPRIS EN POT ET EN CIMETIÈRE**

— **INTERDICTION DE 8h À 20H**



**VIDANGE ET REMPLISSAGE DES PISCINES
PRIVÉES À USAGE INDIVIDUEL
(Y COMPRIS PISCINES HORS-SOL OU < 1M3)**



INTERDICTION sauf en cas de premier remplissage
uniquement pour la mise en eau des nouvelles
constructions enterrées et sous réserve que le chantier ait
débuté avant la mise en place des restrictions d'usage.



**CARÉNAGE DES BATEAUX SUR AIRE DE CARÉNAGE
PROFESSIONNELLE AUTORISÉE**



INTERDICTION sauf pour les
navires de pêche professionnelle.



**NETTOYAGE DES FAÇADES, TERRASSES, MURS, ESCALIERS,
TOITURES ET VITRES DES LOCAUX ET BÂTIMENTS
PROFESSIONNELS, AINSI QUE LES MONUMENTS FUNÉRAIRES**



INTERDICTION sauf pour les
professionnels et collectivités
équipés de lances à haute pression.



**NETTOYAGE DES VÉHICULES
(Y COMPRIS PAR DISPOSITIFS MOBILES)
EN STATION DE LAVAGE AUTORISÉE**



INTERDICTION sauf les pistes de lavage équipées de
haute-pression ou équipées de système de recyclage
(minimum 70% d'eau recyclée) ou portique programmé ECO
sur ouverture partielle (voir arrêté préfectoral : mesure 13).



**NETTOYAGE DES VÉHICULES, CARÉNAGE ET LAVAGE
DES BATEAUX EN DEHORS DES ÉQUIPEMENTS
PROFESSIONNELS AUTORISÉS**



INTERDICTION TOUTE L'ANNÉE
Rappel : le lavage des véhicules et des
bateaux à titre privé en dehors d'équipements
professionnels est interdit toute l'année.



**ALIMENTATION DES FONTAINES PUBLIQUES ET
PRIVÉES D'ORNEMENT**



INTERDICTION



Scannez le QR Code.

Consultez la page dédiée de Guingamp-Paimpol Agglomération pour connaître
les restrictions en vigueur et suivre l'évolution de la situation hydrologique.

Cette liste présente les principales restrictions applicables aux particuliers et n'est pas exhaustive.

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



**Guingamp
Paimpol
Eau**